GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR l'évolution du climat

2025/06/PR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 mars 2025

Le GIEC lance un appel à candidatures pour la rédaction du septième Rapport d'évaluation

GENÈVE, 11 mars – Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat invite les experts à présenter leur candidature aux fonctions d'auteurs coordonnateurs principaux, d'auteurs principaux ou d'éditeurs-réviseurs pour les trois grandes contributions des groupes de travail à son septième Rapport d'évaluation (AR7). Cette décision fait suite à l'approbation par le GIEC, lors de sa 62e session tenue à Hangzhou, Chine, des grandes lignes des contributions de ses trois groupes de travail.

Dans le monde entier, des centaines d'experts de différents domaines scientifiques offrent bénévolement leur temps et leur compétence à la rédaction des rapports du GIEC. Les équipes constituées représentent un éventail de savoirs scientifiques, techniques et socio-économiques. Les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux rédigent les différents chapitres des contributions des groupes de travail à l'AR7 et, avec l'aide des éditeurs-réviseurs, apportent les modifications découlant des observations formulées par les experts et les gouvernements lors des deux cycles d'examens.

«Notre priorité pour le septième Rapport d'évaluation est d'attirer les personnes les plus talentueuses dans tous les aspects de la recherche scientifique, technique et socio-économique. Nous souhaitons que les équipes de rédaction rassemblent non seulement des experts confirmés, mais aussi de jeunes scientifiques qui n'ont pas encore collaboré avec le GIEC. Il est crucial de refléter toute l'étendue et la profondeur des connaissances sur l'évolution du climat et l'action climatique», a déclaré Jim Skea, Président du GIEC.

Les équipes de rédaction sont formées d'experts de diverses régions afin de respecter un équilibre géographique. Le GIEC est également sensible à l'équilibre entre les hommes et les femmes, ainsi qu'entre ceux qui ont déjà collaboré à ses travaux et ceux qui ne l'ont jamais fait, notamment les jeunes scientifiques.

Lors de sa 60e session en janvier 2024, le GIEC a décidé de poursuivre la préparation d'un rapport d'évaluation complet et de garder la structure actuelle, selon laquelle le Groupe de travail I analyse les aspects scientifiques du système climatique et de l'évolution du climat; le Groupe de travail II étudie les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité, et le Groupe de travail III se penche sur les mesures d'atténuation du changement climatique.

Les grandes lignes des contributions des trois groupes de travail à l'AR7 ont été définies lors d'une réunion de cadrage approfondie qui s'est tenue en décembre 2024 à Kuala Lumpur, en Malaisie; elles ont ensuite été examinées et adoptées par le GIEC à la fin du mois de février.

Secrétariat du GIEC
c/o OMM · 7 bis, Avenue de la Paix · C.P: 2300 · CH-1211 Genève 2 · Suisse
Téléphone +41 22 730 8208 / 54 / 84 · Télécopie +41 22 730 8025 / 13 · Courriel IPCC-Sec@wmo.int · **www.ipcc.ch**

OMM PNUE

Les personnes qui souhaiteraient être nommées auteur coordonnateur principal, auteur principal ou éditeur-réviseur sont priées de communiquer avec leur correspondant pour le GIEC. La liste des correspondants rattachés aux gouvernements membres du GIEC et aux organisations ayant le statut d'observateur est disponible ici.

Le nom des personnes intéressées est transmis à l'aide d'un outil de désignation en ligne par les correspondants au sein des gouvernements et des organisations ayant le statut d'observateur, ainsi que par les membres du Bureau du GIEC.

Les gouvernements, les organisations ayant le statut d'observateur et les membres du Bureau du GIEC ont été invités à soumettre leur liste de noms d'ici au **jeudi 17 avril 2025 (minuit CEST)**.

On trouvera ici des détails sur la manière de présenter sa candidature et ici des précisions sur la façon dont le GIEC sélectionne les auteurs.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec:

Bureau de presse du GIEC, courriel: ipcc-media@wmo.int
Andrej Mahecic, +41 22 730 8516; Werani Zabula, +41 22 730 8120.

Suivez le GIEC sur @IPCC, @ipcc_ch, @ipcc et @ipcc

Notes à l'intention des rédacteurs

Qu'est-ce que le GIEC?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organisme du système des Nations Unies chargé d'évaluer les travaux scientifiques consacrés aux changements climatiques. Créé en 1988 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), il a pour mission de fournir aux décideurs, à intervalles réguliers, une évaluation scientifique des changements climatiques, de leurs répercussions potentielles et des risques qui leur sont associés, et de présenter les stratégies d'adaptation et d'atténuation possibles. La même année, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la décision prise par l'OMM et par le PNUE de créer ensemble le GIEC, qui compte aujourd'hui 195 États membres.

Des milliers de personnes contribuent aux travaux du GIEC dans le monde entier. Pour rédiger les rapports d'évaluation, les experts étudient à titre bénévole les milliers d'articles scientifiques qui sont publiés chaque année, en vue de faire la synthèse de l'ensemble des savoirs sur les facteurs en jeu dans le changement climatique, les incidences de ce dernier, les risques futurs et l'efficacité des mesures d'adaptation et d'atténuation.

Le GIEC comprend trois groupes de travail: le Groupe de travail I analyse les fondements scientifiques physiques du changement climatique; le Groupe de travail II étudie les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité; le Groupe de travail III examine les mesures d'atténuation du changement climatique. Le GIEC s'est adjoint une Équipe spéciale pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, qui élabore des méthodes pour mesurer les émissions et les éliminations en la matière.

Les évaluations du GIEC procurent aux gouvernements, à tous les niveaux, des éléments scientifiques utiles pour définir leurs politiques climatiques. Elles alimentent de manière décisive les négociations internationales sur les mesures à prendre face au changement climatique. Par souci d'objectivité et de transparence, les rapports du GIEC sont rédigés et révisés en plusieurs étapes.

Le septième cycle d'évaluation

Le GIEC publie des rapports d'évaluation scientifique complets tous les 5 à 7 ans. Le septième cycle d'évaluation a officiellement commencé en juillet 2023 par l'élection des nouveaux bureaux du Groupe d'experts et de l'Équipe spéciale, lors de la session plénière de Nairobi.

À la première session du septième cycle d'évaluation – la 60e session plénière tenue à Istanbul, Türkiye, en janvier 2024 – le Groupe d'experts a décidé de produire pendant ce cycle les trois contributions des groupes de travail à l'AR7, à savoir le rapport du Groupe de travail I sur les fondements scientifiques physiques, le rapport du Groupe de travail II sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité, et le rapport du Groupe de travail III sur l'atténuation du changement climatique. Le rapport de synthèse de l'AR7 paraîtra une fois les rapports des groupes de travail achevés et publiés, à la fin de l'année 2029.

À sa 62e session plénière (Hangzhou, Chine, février 2025), le Groupe d'experts a approuvé les grandes lignes des contributions des trois groupes de travail à l'AR7.

Le GIEC avait décidé, lors du cycle précédent, de préparer un rapport spécial sur le changement climatique et les villes ainsi qu'un rapport méthodologique sur les facteurs de forçage climatique à courte durée de vie, parallèlement à l'AR7. Les scientifiques ont également été invités à présenter un rapport méthodologique sur les technologies d'élimination du dioxyde de carbone, le captage, l'utilisation et le stockage du dioxyde de carbone.

À la 61e session plénière (Sofia, Bulgarie, 27 juillet-2 août 2024), le GIEC est convenu des grandes lignes du *Rapport spécial sur les changements climatiques et les villes*, dont l'approbation et la publication sont prévues en mars 2027, et du *Rapport méthodologique 2027 sur les inventaires des facteurs de forçage climatique à courte durée de vie*, qui devrait paraître pendant le second semestre 2027.

En outre, une révision des Directives techniques de 1994 sur les conséquences et l'adaptation, ainsi que des indicateurs, métriques et lignes directrices concernant l'adaptation, aura lieu conjointement au rapport du Groupe de travail II et composera un ouvrage distinct.

Le plus récent rapport du GIEC, le sixième Rapport d'évaluation, s'est achevé en mars 2023 par la publication du Rapport de synthèse, dont le contenu scientifique a directement contribué au premier bilan mondial organisé au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques lors de la COP 28 à Doubaï.

Le sixième Rapport d'évaluation comprend les trois contributions des groupes de travail et un rapport de synthèse. La contribution du Groupe de travail I, *Changement climatique 2021: Les bases scientifiques physiques,* a été publiée le 9 août 2021. La contribution du Groupe de travail II, *Changement climatique 2022: Impacts, adaptation et vulnérabilité,* a été publiée le 28 février 2022. La contribution du Groupe de travail III, *Changement climatique 2022: L'atténuation du changement climatique*, a été publiée le 4 avril 2022. Le Rapport de synthèse, *Changements climatiques 2023: Rapport de synthèse*, paru le 20 mars 2023, rassemble et synthétise les conclusions des trois évaluations des groupes de travail ainsi que des trois rapports spéciaux publiés en 2018 et 2019.

Les rapports spéciaux portaient sur *les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C* (octobre 2018), *le changement climatique et les terres émergées* (août 2019) et *l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique* (septembre 2019).

De plus amples informations se trouvent sur le site Web.

On y trouvera également du matériel d'information, notamment des vidéos sur le GIEC et les enregistrements d'événements de sensibilisation organisés sous la forme de webinaires ou d'événements diffusés en direct.

La plupart des vidéos publiées par le GIEC sont disponibles sur sa chaîne YouTube.